

Noyarey

NUMÉRO 2 JANVIER 2010

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

actu



Développement durable
La commune s'engage



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1 20 novembre

La municipalité, entourée des responsables d'associations, accueille les nouveaux arrivants de l'année.

2 25 novembre

Noyarey accueille le Préfet, Albert Dupuy, lors d'une visite de l'entreprise Isea organisée par la CGPME à la veille des Etats généraux de l'industrie. Isea, choisie par la confédération professionnelle pour son dynamisme et son développement exemplaire, est le 2^e fabricant français de portes métalliques. L'entreprise dirigée par Gilbert Poggioli emploie une centaine de personnes.

3 28-29 novembre

Jolis cadeaux du Comité des fêtes, les deux concerts organisés dans l'église ont enchanté le public amateur de musique classique et de belles voix. Le samedi pour applaudir les œuvres de Mendelssohn et Chostakovitch interprétées par le trio Oxalis, et le dimanche, pour découvrir le merveilleux chœur des «Petits chanteurs de Saint Marc» qui a fait le succès du film Les Choristes.

4 6 décembre

Pour le traditionnel repas de Noël offert aux personnes âgées de la commune, la municipalité inaugurait cette année une nouvelle formule, permettant d'associer, au moment du dessert, les personnes ne participant pas au repas. Près de 60 personnes se sont ainsi retrouvées dans la nouvelle Maison des associations. L'après-midi s'est transformée en cabaret avec les prestations des cinq jeunes chanteuses de l'APJNV qui ont interprété les chansons de Piaf, avant que la Compagnie d'art lyrique de Grenoble ne reprenne avec brio les grands standards de l'opérette.

5 13 décembre

Installé place Victor Jat, le Marché de Noël qui réunissait exposants et associations du village a ravi grands et petits. La journée a été ponctuée par de nombreuses animations dont un apéritif musical, une promenade en calèche et bien sûr, la venue du Père Noël.



Sommaire

la commune 4-5
au quotidien

dossier 6-7

Développement durable

La commune s'engage avec une charte de 40 actions



du côté 8-10
des associations

infos 11
pratiques

l'agenda 12
des manifestations

Noyarey
actu

n°2 JANVIER 2010

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
E-mail : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun - les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Sylvie Chappaz
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en page : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps, 04 76 06 10 45
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles, 04 76 09 34 19. Dépôt légal à parution



ÉDITO



Le passage de 2009 à 2010 aura été marqué par des conditions hivernales exceptionnelles en termes d'enneigement. Les moyens et l'organisation que nous avons mis en œuvre pour le déneigement du réseau routier et des principaux accès aux équipements publics ont été efficaces.

Si ces conditions ont perturbé la collecte des ordures ménagères, notamment au moment des fêtes, elles n'expliquent pas les dysfonctionnements constatés dans certains secteurs «privés» de ramassage. J'ai en urgence alerté la Métro afin qu'une tournée exceptionnelle soit effectuée de manière ciblée.

Sur le plan plus global des projets municipaux, nous entrons dans une importante phase de réalisation. En premier lieu pour le PLU, qui fait l'objet d'un important travail de réflexion conduit dans le cadre d'ateliers thématiques réunissant élus, services, acteurs institutionnels et habitants. D'ailleurs je vous engage vivement à participer à la réunion publique que nous organisons le mercredi 10 mars prochain pour présenter le diagnostic, fruit de cette première étape de concertation. Elle vous permettra d'appréhender les enjeux de cette démarche importante pour le devenir de notre village et de participer à un débat que je souhaite le plus large possible.

- **Plan local d'urbanisme**
- **Charte de développement durable**

Avec ce plan local d'urbanisme, nous pourrons envisager le développement de notre commune de manière globale et cohérente, en prenant en compte tous les aspects de la vie communale, de l'environnement à l'économie, en passant par l'agriculture, l'habitat et les déplacements bien sûr, mais aussi l'organisation de la vie dans le village.

Mais l'avenir de Noyarey, et c'est une conviction profonde, ne se fera pas sans la prise en compte de notre environnement et l'intégration de nouvelles pratiques qui nous permettront de donner un caractère durable au développement de notre commune. C'est le sens de la charte de développement durable que nous venons d'adopter. Avec ce programme qui comporte une quarantaine d'actions couvrant tous les domaines de l'action communale, nous voulons agir tous azimuts. Economiser l'énergie, préserver nos ressources et limiter les gaspillages, protéger nos paysages, améliorer la gestion des déchets... Nous mettons la barre très haut, mais nous agissons sur tous les fronts. Car je souhaite que Noyarey soit l'une des communes les plus innovantes et les plus exemplaires dans ce domaine. Le but étant bien sûr d'associer les habitants à cette démarche citoyenne essentielle à mes yeux.

Ces projets forts sont portés par l'ensemble de l'équipe municipale, particulièrement motivée et engagée. Au moment de l'élaboration du budget 2010, elle doit néanmoins faire face à un contexte plus difficile que prévu, avec une diminution des financements du Département dont la vocation est pourtant de rester le partenaire des communes, notamment des plus petites.

La situation d'Haïti, dévastée par un puissant séisme, est bouleversante. La commune a participé au formidable élan de solidarité qui s'est manifesté dans notre pays, en effectuant un don à l'une des associations humanitaires mobilisées sur le terrain.

Je ne voudrai pas clore cet édito sans vous présenter à nouveau mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010.

Denis Roux
Maire de Noyarey



PLD

Les déplacements au cœur du débat

La réunion publique organisée le 24 novembre dernier dans le cadre de la réalisation du PLD (Plan local de Déplacement) élaboré par les communes de Noyarey et Veurey, a mobilisé un grand nombre d'habitants. Il est vrai que la question des déplacements est une question particulièrement sensible dans la vie de la commune qui subit comme chacun le sait la RD 1532 et son trafic, source de nuisances et d'insécurité.

L'état des lieux réalisé par le bureau d'études Inddigo a mis en évidence les caractéristiques des déplacements effectués sur le territoire de la commune : un usage de la voiture très développé, au détriment des modes doux (marche à pied et vélo) et des transports en commun peu employés ; une très grande majorité de déplacements (85 %) effectuée vers l'agglomération.

Ce constat a aussi mis en évidence un manque de continuité des aménagements,

en particulier au niveau des trottoirs et des pistes cyclables. Enfin les principaux enjeux pour la commune ont été abordés, soulignant l'importance de l'ouverture du pont-barrage.

Après la présentation de ce diagnostic qui est une première étape nécessaire pour déterminer les aménagements et les travaux à réaliser, les habitants ont été nombreux à s'exprimer sur les transports collectifs et la mauvaise organisation des différentes correspondances, la circulation à l'intérieur du village ou encore le déséquilibre entre la rive droite, très largement dotée et la rive gauche de l'Isère.

Au cours de la réunion, Denis Roux, le maire, a rappelé l'importance de cette démarche qui sera intégrée au plan de déplacements urbains (PDU) porté par la Métro et qui devra aussi prendre en compte l'avenir du village, également au cœur de l'élaboration actuelle du PLU. ■

Pierre Bonnois

Directeur des services municipaux



D'origine matheysine, Pierre Bonnois, 43 ans, connaît bien la commune car il a assumé les fonctions de collaborateur du maire de 2001 à 2005. Il a débuté sa carrière au Conseil général de l'Isère et travaillé au sein de la communauté d'agglomération grenobloise. Après différentes expériences communales dans le sud de la France, il a choisi la voie administra-

tive pour mettre à nouveau ses connaissances du territoire au service de Noyarey. Père de deux enfants, il reste passionné par le rugby qu'il a longtemps pratiqué au titre de demi d'ouverture. Pierre Bonnois a pris ses fonctions début novembre, succédant à Naïma Perrin-Bayard qui a rejoint les services intercommunaux du Pays Voironnais. ■

La vie des arbres

Après le prunus qui n'a pas résisté au vent de novembre, le frêne du square Charles Ferrère a dû être abattu au début du mois de décembre. Ce grand arbre, vieux de plus de 60 ans, qui trônait dans l'angle du jardin menaçait la sécurité des passants et des automobilistes.

Une expertise de l'ONF a révélé la présence de champignons qui mettaient à moyen terme en péril la santé de l'arbre. Les services «espaces verts» de la commune programment le réaménagement de cette partie du parc et l'implantation d'un mûrier, une variété locale rustique très répandue dans notre région car liée à la culture du ver à soie, florissante dans la première partie du XX^e siècle. ■

EN BREF

► Santé

Si le cabinet médical est fermé depuis le départ du Dr Granger, l'Espace santé reste à la disposition des habitants.

A leur service, 4 professionnels : Mme Faure, infirmière (04 76 53 81 26), M. Lejeune, kiné (04 76 50 68 32), Mme Le Gal-Redon et Mme Beck, orthophonistes (04 76 50 60 29). La commune poursuit ses démarches pour accueillir un médecin.

► La Poste

Grace aux démarches engagées par la municipalité, la fermeture du bureau postal est suspendue. L'administration postale a néanmoins décidé de fermer le guichet le samedi matin à partir du 01/12/2009. A la demande de la commune, les services de La Poste étudient l'ouverture du bureau le mercredi après-midi en même temps que le marché.

► Incivilité

6 595 €. C'est le montant des travaux entrepris sur les équipements scolaires pour réparer les dégradations commises en novembre et décembre. La commune qui a porté plainte a renforcé les rondes de surveillance organisées sur l'ensemble du territoire communal.

► Un défibrillateur au gymnase

La commune a équipé l'espace Charles de Gaulle d'un défibrillateur qui permet à toute personne confrontée à un arrêt cardiaque de porter secours à la victime et de lui sauver la vie. En effet, la rapidité de l'intervention est capitale puisque chaque minute perdue diminue de 10% les chances de survie. D'autant qu'une nouvelle législation élargit l'usage du défibrillateur aux citoyens depuis 2007. Le mode d'emploi de cet appareil qui délivre un choc électrique pour relancer l'activité cardiaque, est simple puisqu'il est muni d'une boîte

vocale couvrant les 3 étapes d'intervention. L'appareil acquis par la mairie pour un coût de 2 000 €, est muni d'électrodes pour les enfants. A terme, la Maison des associations et la mairie seront également dotées. Pour en savoir + : www.1vie3gestes.com





PÉRISCOLAIRE

Découverte du foot

Les enfants déjeunant au restaurant scolaire ont pu découvrir la pratique du football. Au cours du dernier trimestre, Guillaume Carrel, éducateur sportif au Noyarey Football Club, a initié les enfants de l'école primaire à ce sport d'équipe en organisant des entraînements spécifiques pour chaque tranche d'âge (CP, CE1, CE2 et CM1, CM2). Les enfants ont abordé les aspects techniques et tactiques de ce sport. L'équipe chargée de l'animation périscolaire remercie Guillaume et Stéphane Reynouard, président du NFC, pour leur participation qui a permis aux enfants de bénéficier d'une nouvelle activité.

Depuis le début de l'année les menus de la cantine ne seront plus distribués sous forme papier mais consultables sur le site internet de la commune : www.mairie-noyarey.com

Le service enfance jeunesse installé dans la Maison des associations vous invite à noter sa nouvelle adresse : 73 rue du Maupas. ■

 **C'est ma planète**

Une commune écologiquement responsable

141.8 tonnes⁽¹⁾. C'est la quantité de CO₂ émis à Noyarey en 2008 par les bâtiments communaux. Un résultat excellent puisque les émissions sont en diminution de 20.4 % par rapport à 2007 (178.1 tonnes). Rapporté au nombre d'habitants, le résultat est de 64 kg par habitant alors que la moyenne nationale est de 91 kg par habitant. Cette baisse significative est bien sûr liée à la mise en service de la chaufferie bois, (en novembre 2007) qui alimente le gymnase et les deux écoles. La part des énergies renouvelables utilisées par la commune représente aujourd'hui plus du tiers des énergies mises en œuvre, 36.6% exactement. C'est un niveau que L'Agence locale de l'énergie⁽²⁾ qualifie de remarquable dans l'agglomération grenobloise où, en dehors de Grenoble, seules trois communes ont opté pour

l'énergie bois : Noyarey donc, Vif et Gières où l'équipement sera prochainement mis en service. Les chaufferies bois sont aussi très intéressantes car elles reposent sur une combustion maîtrisée et très propre. Il faut en effet savoir que l'utilisation du bois décheté est nettement moins polluante que le bois bûche. Ce combustible qui constitue une réelle alternative aux énergies fossiles traditionnelles est également le moins cher, soit 100 € environ la tonne. A Noyarey, 157 tonnes de bois décheté ont été mises en œuvre en 2008.

Ce résultat est aussi à mettre en perspective avec les objectifs énergétiques et climatiques fixés par l'Union européenne d'ici 2020 et repris par la Métro dans son Plan climat. Il s'agit de la fameuse formule «3x20» qui couvre la réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, la diminution de 20% de la consommation d'énergie et la part des énergies renouvelables fixée à 20%. Noyarey peut se targuer d'avoir dans ce domaine une belle avance sur les intentions des uns et des autres. ■

Pour en savoir plus : Agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise, 4 rue Voltaire à Grenoble. Tél. 04 76 00 19 09. Site internet : ale-grenoble.org



(1) 141.8 tonnes de CO₂, cela équivaut à l'émission de 63 véhicules diesel parcourant 15 000 km par an.

(2) L'ALE accompagne la commune depuis 1998 en assurant le suivi de son patrimoine communal en matière d'énergie et d'eau.

FLEURISSEMENT

La commune récompensée

La traditionnelle cérémonie réunissant chaque année à l'automne les participants au concours des maisons fleuries revêtait cette année un caractère exceptionnel. En effet, la commune a été désignée par le Conseil général lauréate de la Coupe de l'union horticole «pour l'effort remarquable accompli au cours de l'année». Au-delà des honneurs, Muriel Bernard-Guelle, conseillère municipale déléguée à l'environnement, y voit surtout la juste récompense d'une nouvelle dynamique impulsée dans ce domaine et du travail accompli par les services techniques. La contribution des habitants a été soulignée, notamment celle des dix neuf participants au concours qui ont tous reçu une composition florale et un bon d'achat. Parmi eux, les trois sélectionnés en juin par le jury communal (M. et Mme Messori, Boyat et Quercia) n'ont malheureusement pas été retenus par le jury départemental. C'est la raison pour laquelle la commune envisage de créer un concours local qui permettrait de récompenser tous les ans l'implication des habitants. ■



les bons gestes au quotidien

Développement durable

la commune s'engage

Développement durable... Cette expression est désormais dans tous les discours. Mais au-delà de l'effet de mode, il y a bien une prise de conscience de chacun d'entre nous de l'impérieuse nécessité de préserver notre environnement et nos ressources. A Noyarey, la municipalité s'engage dans une démarche globale concrétisée par une charte. Une démarche que l'équipe municipale souhaite exemplaire afin qu'une vraie dynamique s'engage dans le village. Car nous sommes tous concernés. Et pour être efficace, le développement durable doit s'incarner dans la vie quotidienne.

Si le Sommet de Copenhague s'est avéré décevant, il n'en reste pas moins que le développement durable s'impose de manière toujours plus évidente comme une nécessité absolue pour l'avenir de l'humanité. Comment satisfaire les besoins des citoyens du monde sans épuiser définitivement la Terre et compromettre les conditions d'existence des générations futures ? Nous n'avons pas d'autre alternative que de changer nos habitudes de consommation et nos comportements pour préserver nos ressources et la biodiversité, limiter la pollution, économiser l'énergie, réduire le gaspillage...

Penser globalement, agir localement

Nous avons tous les moyens et surtout le devoir d'agir, chacun à notre niveau. Les citoyens comme les collectivités, qui

peuvent avoir un rôle moteur dans ce domaine. Grenelle de l'environnement, Agenda 21, Plan Climat... Les dispositifs fleurissent à tous les niveaux, avec la poursuite des mêmes objectifs, notamment écologiques : limiter l'impact des activités sur l'environnement, réduire la production de déchets et mieux les valoriser... tout en sensibilisant les citoyens aux bonnes pratiques.

C'est le sens de la démarche qu'entreprend la municipalité avec la «Charte de développement durable», votée par le Conseil municipal le 14 décembre dernier. Déjà engagée dans cette voie depuis de nombreuses années et de manière très concrète (avec notamment la réalisation de la chaufferie bois, d'un bâtiment scolaire HQE* et des logements sociaux construits avec des briques thermo-isolantes), la municipalité

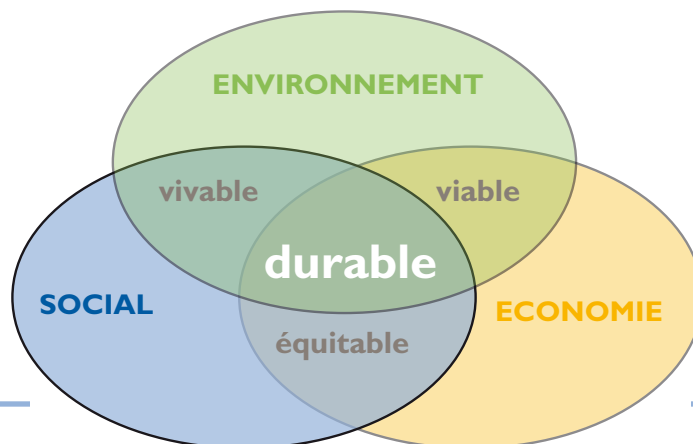


limiter la pollution
économiser l'énergie
réduire le gaspillage...

souhaite aujourd'hui avoir une démarche de développement durable volontariste en agissant sur les problématiques spécifiques de son territoire. Avec deux ambitions fortes : intégrer les enjeux du développement durable dans ses politiques, comme dans le fonctionnement au quotidien de la mairie. Dans cette optique, cette charte a été élaborée de manière très pragmatique, à partir des contributions de l'ensemble des services et des élus. Chacun étant invité à faire des propositions concrètes.

Le développement durable c'est quoi exactement ?

L'expression apparaît en 1987 dans un rapport (Brundtland) publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. L'enjeu est alors d'organiser «un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». La conception d'un développement qui limite l'impact des activités humaines tout en réduisant les inégalités sociales fait consensus depuis 1992, date du sommet de Rio. Les trois piliers du développement durable – écologique, économique et social – sont énoncés pour la première fois au niveau international. Pour en savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr



Des actions concrètes *au quotidien*

Zoom sur quelques-unes des 40 actions novatrices mises en place dans le cadre de la Charte de développement durable

- ✓ Récupérer les eaux de pluie pour toutes les constructions publiques
- ✓ Chasse aux gaspis : réduction de la pression des robinets dans les écoles et du volume des chasses d'eau
- ✓ Privilégier les constructions à énergie positive utilisant des énergies renouvelables
- ✓ Acheter les véhicules les moins polluants lors du renouvellement du parc automobile
- ✓ Limiter les photocopies par l'impression du recto verso configuré sur tous les postes informatiques de la mairie
- ✓ Généraliser l'utilisation du papier recyclé dans les services publics (mairie, écoles)
- ✓ Organiser le suivi de la production de déchets recyclés
- ✓ Promouvoir le compostage
- ✓ Mettre en place le tri dans les bâtiments publics et lors des manifestations
- ✓ Entretien et remettre en eau les mares et les ruisseaux
- ✓ Supprimer totalement l'utilisation des pesticides – désherbage manuel ou thermique
- ✓ Organiser une gestion durable des espaces verts (privilégier les espèces locales, fauche sélective, paillage...)
- ✓ Diminuer ou supprimer l'impact visuel de l'affichage publicitaire routier
- ✓ Faire de Floréart un événement fédérateur autour du développement durable
- ✓ Mettre en place une politique d'achat public durable
- ✓ Introduire des repas bio à la cantine scolaire
- ✓ Favoriser la mise en place de circuits courts, du producteur au consommateur
- ✓ Favoriser l'installation et le développement d'une agriculture biologique

Conçue comme un véritable programme d'actions, cette charte regroupe quarante actions ciblées qui répondent à six grands objectifs : préserver les ressources et gérer les déchets, valoriser la qualité paysagère et la biodiversité, renforcer le lien social, diversifier l'offre de déplacement et sécuriser l'espace public, promouvoir une économie durable, sensibiliser les habitants. La seule préservation de l'environnement ne suffisant pas à faire une politique de développement durable, la charte aborde bien sûr les trois secteurs fondamentaux du développement durable (voir l'encadré ci-contre) : écologique, économique et social. Une ambition forte qui correspond à une détermination politique affichée : «*Si l'on veut qu'une véritable dynamique se développe dans notre village, la commune doit montrer l'exemple*» soulignent Marie-Agnès Suchel, 1^{er} adjoint et Christian Berthier, conseiller municipal, qui ont tous les deux coordonné l'élaboration du projet. «*L'objectif est de mobiliser le personnel puis l'ensemble des acteurs locaux, comme les associations par exemple, et dans un second temps les habitants*». De fait, la charte engage la Municipalité à long terme. Tous les ans, un bilan sera effectué par les élus qui pourront décider de nouvelles actions à entreprendre.

Avec le Plan local de déplacements (PLD), le Plan local d'urbanisme (PLU), en cours d'élaboration, et aujourd'hui la Charte, la commune se dote de dispositifs efficaces pour œuvrer avec résolution pour un développement durable du village. ■

2 questions à

Denis Roux

Maire de Noyarey

Quelles sont les raisons qui fondent l'élaboration d'une Charte de développement durable ?



La continuité et la volonté d'aller plus loin. Notre engagement pour le développement durable n'est pas nouveau, matérialisé par la chaufferie bois, une réalisation qui nous permet depuis plus de deux ans de diminuer l'émission de CO2 de manière très significative, de 20 % exactement, alors qu'au niveau de l'agglomération, cet objectif doit être réalisé d'ici 2020 ! Comme une feuille de route, cette charte est en fait un outil pour conduire nos politiques, qui seront désormais, toutes au service du développement durable de notre village.

Quelles sont les actions phares de cette Charte ?

Toutes sont importantes ; il n'y a pas de hiérarchie dans ce programme car il concerne tous les secteurs de la vie de la commune. Cette charte traduit notre volonté de modifier profondément l'action communale. Nous avons déjà commencé au niveau de l'entretien des espaces verts. En matière de chasse aux gaspis par exemple, la réduction des photocopies et de la production de papier en général au sein de la mairie n'est pas un objectif anodin. Je crois beaucoup que les petites actions peuvent avoir un fort impact, en matière d'économie et de changement des comportements. Dans un autre domaine, je suis satisfait que l'on ait pu programmer dès cette année l'introduction des repas bio à la cantine. C'est important que les enfants bénéficient aussi de cet ensemble de mesures.

APEEP un événement pour promouvoir la lecture

Les parents d'élèves de l'école primaire vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010. L'année a commencé par la traditionnelle brioche de l'Épiphanie le vendredi 15 Janvier. Elle se poursuivra par la Fête du livre. Cette idée, née de l'esprit créateur des P'tits Nuces, développée en collaboration par les deux associations, sera un moment fort de ce début d'année (voir ci-dessous). Ce sera une excellente occasion de renouveler les livres de vos enfants, et au-delà, leur donner un peu plus le goût de la lecture.

En mars, l'association participera au défilé du carnaval en offrant le goûter aux enfants.

En avril, elle proposera la tombola de Pâques qui vous permettra de gagner un excellent œuf en chocolat. Toutes ces manifestations sont organisées pour le plaisir des enfants

et des parents, mais aussi pour récolter des fonds, pour participer au financement des projets d'école : animations, sorties pédagogiques, projet d'école. L'association a déjà offert et organisé en novembre le goûter du Courseton. Elle participe également au projet de mare pédagogique (découverte de la faune à différentes saisons).

Les parents d'élèves ont tenu leur assemblée générale fin septembre conjointement avec les P'tits Nuces et le Sou des écoles. Le bureau a été en partie renouvelé et nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle présidente et aux nouveaux membres. Rappelons que l'association est constituée



Le bureau

De gauche à droite : Jean Lecouffe (trésorier), Nathalie Bellon (Secrétaire), Maire-Laure Robert (Présidente), Fabrice Audouard (Vice-Président), Laurence Sapey (Trésorière Adjointe), Jean-Marie Camacho (Secrétaire adjoint).

uniquement de parents volontaires et que chacun peut s'investir à tout moment de l'année pour aider à organiser ou participer à une activité. Le nouveau bureau reste mobilisé pour que les enfants travaillent dans de bonnes conditions. Il est à l'écoute de tous les parents. ■

La fête du livre

Nouveaux bureaux, nouvelle année... nouveaux projets ! Cette année, les associations de parents d'élèves de maternelle (Les P'tits Nuces) et de primaire (l'APEEP) ont décidé d'organiser ensemble une animation autour du livre. Cette grande fête se déroulera samedi 6 février 2010 à partir de 14h dans la salle du Grand Veymont. L'objectif de cette manifestation est de promouvoir la lecture chez le jeune enfant à travers différentes animations : théâtre, ateliers créatifs, lecture de contes et troc de livres. Ouverte gratuitement à tous les enfants de maternelle et primaire, cette journée permettra de financer différents projets pédagogiques grâce à la vente de crêpes et de boissons. Merci de venir nombreux fêter la Chandeleur avec nous !



Les P'tits Nuces

Les P'tits Nuces ont des idées plein la tête. Après l'atelier lampions réalisé début décembre à l'école maternelle pour la traditionnelle descente aux flambeaux à l'occasion des vœux du maire et le succès du marché de Noël, - un grand merci aux parents bénévoles pour la fabrication des truffes, des orangettes et des sablés -, Les P'tits Nuces préparent la nouvelle année avec un projet ambitieux et original autour du livre, élaboré avec l'association des parents d'élèves de l'école primaire (voir ci-contre). ■



Comité des fêtes Premiers rendez-vous de l'année

Le comité des fêtes a terminé son année en beauté avec deux concerts organisés à l'église les 28 et 29 novembre dernier. 150 personnes ont applaudi le concert classique donné par le trio Oxalis. Dimanche, l'église était comble, soit près de 250 personnes, pour écouter les voix magnifiques des Petits chanteurs de Saint-Marc révélés par le film *Les Choristes*. Ils ont été aussi exceptionnels dans l'interprétation de chants sacrés, en latin, comme celle de chansons plus populaires au programme de la seconde partie. Le comité des fêtes remercie tous les Nucérétains pour leur participation et devant cet engouement, il vous concocte un beau programme pour la saison 2010. Vous pouvez déjà noter sur vos agendas :

- > **Vendredi 12 février**, une soirée reportage sur l'Ecosse. Salle du Grand Veymont à 19h ;
- > **Samedi 3 avril**, un concert de guitare à l'église ;
- > **Dimanche 6 juin**, vide-grenier, parking de l'Esplanade Charles de Gaulle. ■





Gymnastique Volontaire

Les enfants aussi...

Bien présente depuis de nombreuses années sur la commune, l'association de gymnastique volontaire est très heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année nouvelle. Présents, nous le sommes tous les mardis et jeudis à l'Espace Charles de Gaulle où nous accueillons enfants et adultes pour des séances sportives, conviviales et où la bonne humeur est toujours de mise. Les adultes encadrés par Chantal et Delphine font le maximum pour rester en forme... et ils y parviennent. Quant aux enfants, dont Delphine s'occupe avec passion, ils retrouvent tous les mardis les activités spécifiques qu'elle nous explique.

Pour les 4-6 ans : éveil corporel

L'éveil corporel n'est pas un sport, mais une activité qui permet aux tout petits qui n'ont pas la possibilité de par leur âge, d'accéder à une activité physique. L'éveil corporel permet aux enfants de prendre conscience qu'ils ont un corps qui peut bouger et se mouvoir avec ou sans musique, à travers des petits jeux sportifs, des parcours ludiques ou encore des jeux de ballon et de mime. Cette séance développe la motricité de l'enfant, sa souplesse et sa coordination. Il développe le sens de l'utilisation de l'espace mais surtout le rapport à autrui, le partage... Le tout dans une atmosphère ludique qui encourage l'épanouissement de l'enfant.

Pour les 6-10 ans : jeux sportifs et ludiques

Le jeu sportif a une importance primordiale dans le développement de l'enfant. Par le jeu, l'enfant apprend la vie et pratique toutes les activités physiques. J'aime particulièrement la phrase d'un sociologue qui dit que «le sport est l'école de la vie». Voici en quoi les activités physiques que je propose contribuent au développement physique mais aussi à la structuration mentale et intellectuelle des enfants. Savoir s'amuser tout en respectant les règles d'un jeu ... comme dans la vie!

Ces activités que nous avons présentées au forum nous ont permis de faire le plein au niveau de ces 2 cours, ce qui n'était pas le cas des années précédentes. Nous souhaitons qu'elles plaisent aux enfants et nous leur donnons rendez-vous fin juin pour qu'ils viennent participer à la fête de fin d'année que nous organisons chaque année maintenant. ■

Les Petits Malins

Echange de perruches
avec l'EHPAD de Noyarey



Durant les vacances d'automne, Les Petits Malins ont reçu une invitation spéciale de la part des pensionnaires de l'EHPAD de Noyarey. En effet, le 3 novembre dernier, huit enfants de l'accueil de loisirs ont participé à un moment convivial au cours duquel enfants et personnes âgées ont déterminé le nom des cinq perruchons offerts par l'EHPAD.

Ces jeunes oiseaux sont nés cet été et les Petits Malins ont été choisis pour les accueillir. Paul Arnoux, le directeur, a mobilisé quelques enfants sur le projet. Ces derniers sont allés se renseigner pour l'achat d'une cage... euh non, d'une volière, de la nourriture, et de quelques accessoires afin que les perruches s'adaptent au mieux à leur nouvelle demeure. Les noms des oiseaux choisis sont donc : Chamallow pour la blanche, Emeraude pour la première verte, Cracotte, pour la deuxième verte, Pompom pour le mâle vert et Houquette, pour la bleue. Après le choix des noms, nous avons chanté, lu une histoire, puis goûté ensemble afin de conclure cette après-midi inter-générationnelle bien réussie.

Vacances d'hiver 2010

Les Petits malins organisent durant les vacances d'hiver :

- Deux séjours à Vassieux-en-Vercors en partenariat avec Loisirs Enfance Jeunesse de Seyssins. Le premier se déroule du 13 au 19 février pour les 9/11 ans avec comme thématique les chiens de traîneaux, la préhistoire et les jeux de neige. Le second s'adresse aux plus jeunes (de 6 à 8 ans) et se déroule du 17 au 19 février avec comme thématique la préhistoire et les jeux de neige.
- Le stage de ski/surf avec deux options possibles (Ecole de Ski Française ou loisirs) à partir de 5 ans et jusqu'à 11 ans. Ce stage est aussi ouvert aux plus de 11 ans puisqu'il s'agit d'un des partenariats privilégiés établis avec l'APJNV.
- L'accueil de loisirs accueillera aussi les enfants de 3 à 11 ans durant les deux semaines de vacances

Pour ces 3 actions nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements et nous vous invitons à venir découvrir notre site www.lespetitsmalins.fr ■

AFRRA Soutenir les fibromyalgiques

L'AFRRA, association des fibromyalgiques de la région Rhône-Alpes, est heureuse d'être accueillie parmi les associations de Noyarey. Elle regroupe quatre départements, l'Isère, le Rhône, l'Ain, la Loire, et est gérée par une fédération nationale, la FNAFF.

La fibromyalgie est un syndrome qui se caractérise par des douleurs diffuses et durables, une grande fatigue, des troubles du sommeil, des troubles digestifs. L'association se donne pour but de regrouper les personnes atteintes de fibromyalgie, afin de leur apporter informations et soutien pour elles-mêmes et leur entourage et d'établir les liens entre les équipes soignantes et les fibromyalgiques. Son action est aussi centrée sur la collaboration avec les caisses d'assurance maladie et de la CDAPH ainsi que la sensibilisation de l'opinion publique. ■



L'équipe de l'AFRRA est composée de Chantal Veysseier (Noyarey), présidente ; Alain Rigour (Noyarey), Vice-président ; Mélanie Mandard (Meylan), trésorière et Josiane Mazilles (Jarrie), secrétaire.

Contact : 9 résidence les Saules, à Noyarey
Tél. 04 76 43 85 30 ; courriel : afrra2004@yahoo.fr
Les permanences téléphoniques se tiennent les mardis et jeudis de 14h à 18h.

L'APJNV s'installe dans la Maison des associations

La fin d'année aura été bien remplie pour les jeunes et les membres de l'association. Lors des vacances d'automne, les jeunes ont pris possession de leur nouveau local, une des salles de la Maison des associations (ancienne école maternelle), 73 rue du Maupas. Un espace où sont regroupés les salles d'activités ainsi que le bureau de Tatiana. Les parents disposent ainsi de la partie administrative en un même lieu.

Le 6 décembre, les chanteuses de l'APJNV et Fred, leur professeur, ont participé pour la seconde fois au repas de Noël des anciens. Elles ont repris des chansons de Piaf, Dalida, Barbara ainsi qu'un petit répertoire de



Téléthon Tous plus forts que tout !

Cette année, les animations pour le Téléthon-Noyarey ont été moins longues que prévues. En effet, devant la difficulté de trouver des sapins à un prix compétitif, nous avons décidé de ne pas organiser cette vente. L'opération a donc démarré samedi, dès 13h30 avec une belote-party qui a fait salle comble. Comme les années précédentes, l'ambiance était assurée par nos «têtes blanches» qui ont toutes été récompensées pour leur fidélité. Nous avons eu également beaucoup de monde à la buvette et devant le stand de décorations de Noël et de fleurs, et ce jusqu'au tirage de notre traditionnelle tombola où de très nombreux lots ont été distribués. Samedi soir à la Maison des associations, les Voix Kassées ont su créer l'ambiance pendant deux heures trente et pas moins de 32 chansons de variété, française et étrangère, devant un public ravi de pouvoir reprendre en chœur des refrains connus de tous.

L'équipe du Téléthon-Noyarey remercie chaleureusement le maire pour la mise à disposition des structures nécessaires au bon déroulement des manifestations, les services communaux et la police municipale, pour sa grande disponibilité, l'Amicale club, le Pétaque-Club, la randonnée, la GV et les membres du Scrabble pour leur constante fidélité, le CCAS, Noyarey-Football-Club ainsi que l'ensemble de ses partenaires : les Serres du Dauphiné, la Métro, le Conseil général, Teisseire, le Pain de Saint-Jean, Carrefour Market, la distillerie Meunier, le garage Renault Elysée, Robert Boyat, la Mira, le centre aquatique de Villard de Lans, la boucherie François, la Magie des Automates, le Musée de l'Eau et Rapid'Flore à Echirolles. Grâce à eux, nous avons pu offrir des lots pour récompenser les gagnants de la belote-party et de la tombola. Enfin, un énorme merci à vous tous, qui nous avez fait la gentillesse de suivre les différentes manifestations et sans qui ce 12^e Téléthon sur notre commune n'aurait pas été une formidable réussite ! Grâce à la participation de tous nous avons remis 1 765,32 € à l'AFM. Nous vous souhaitons bonheur et santé pour 2010. ■



variétés françaises.

Le 13 décembre, l'APJNV tenait la buvette du marché de Noël, organisée autour d'une marquisette chaude et différents mets de saison. Une journée très conviviale. Les jeunes de l'atelier «pâte polymère» avaient réalisé pour l'occasion divers petits accessoires qu'ils ont vendus sur leur stand pour financer des activités.

Le début 2010 s'annonce dynamique : les jeunes ont découvert le nouveau programme des mercredis après-midi le 6 janvier. Le 22 janvier, l'assemblée générale de l'association s'est déroulée à la Maison des associations.

Les membres, les jeunes et l'équipe d'animation de l'association pour les jeunes de Noyarey et Veurey-Voroize vous souhaitent une bonne année 2010. ■



infos pratiques

ACCUEIL MAIRIE

04 76 53 82 01

E-mail : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Nouveaux horaires :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 8h30/10h30

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte :	04 76 53 92 59
Police municipale :	06 08 54 59 93
Services techniques :	04 76 53 84 53
	et 06 80 14 89 55
Gendarmerie de Sassenage :	04 76 27 42 17
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre anti poison :	04 72 11 69 11
Service de l'eau / La Sergadi :	04 76 33 57 35
Dépannage gaz :	04 76 49 50 51
Électricité :	08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale :	04 76 26 36 18
École maternelle :	04 76 53 93 82
École élémentaire :	04 76 53 95 71
Cantine :	04 76 53 87 10
Réservation cantine :	04 76 53 73 74
CCAS :	04 76 53 82 01
Bibliothèque :	04 76 53 91 17
La Poste :	04 76 53 95 40
La garderie des P'tits Bouts :	04 76 53 90 07
Les Petits Malins :	04 76 53 83 62
Le service jeunesse - APJNV :	04 76 53 73 74
	et 06 85 05 11 03
Transport à la demande SEMITAG :	04 76 20 66 33

Déchèterie intercommunale de Sassenage - Noyarey
04 76 26 35 67
Ouverte toute l'année du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Permanences juridiques

Elles se déroulent en mairie sur rendez-vous, contactez l'accueil au 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

ESPACE SANTÉ

Orthophoniste, M ^{me} Le Gal-Redon :	04 76 50 60 29
Orthophoniste, M ^{me} Beck :	04 76 50 60 29
Kinésithérapeute, M. Lejeune :	04 76 50 68 32
Infirmière, M ^{me} Faure :	04 76 53 81 26
Ambulance Belledonne :	04 76 53 52 07
Taxi :	04 76 53 94 37
	et 06 79 30 36 98
EHPAD Résidence Les Vergers	04 76 86 96 60
Cabinet dentaire :	04 76 53 92 36
Pharmacie :	04 76 53 91 15
S.O.S. Amitié :	04 76 87 22 22
S.O.S. Familial :	04 76 87 60 93

AUTRES

Correspondants du Dauphiné Libéré

Sophie Dupisson :	06 10 17 44 26
Stéphanie Grondeau :	06 14 68 20 20

PERMIS DE CONSTRUIRE

Eve PALACIOS

Chemin du Souillet
PC 09 2 0010
Bergerie et Fenil
Déposé le 16/09/09
Accordé le 04/11/09

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Laurent et Mathilde MAJOREL

408 rue Léon Porte
DP 09 2 0051
Réfection de toiture et façades
Déposé le 15/09/09
Accordé le 15/10/09

Gabriel MIONNET

Les Veillères
DP 09 2 0052
Modification de façade
Déposé le 18/09/09
Accordé le 15/10/09

Eve PALACIOS

Chemin du Souillet
DP 09 2 0053
Réfection de toiture
Déposé le 28/09/09
Accordé le 28/09/09

MARIAGES

Fabienne Claude Corine PAVILLON et Gilles Marin CHARRETON
Le 10 octobre 2009

Viviane ANDRIAMBOLOLONA et Nicolas Jacques Gaston MARTIN
Le 24 octobre 2009

Philippe GROS-COISSY

22 lot les Vignes
DP 09 2 0054
Piscine sécurisée
Déposé le 28/09/09
Accordé le 15/10/09

Syndic du Clos des Noyers

Le Clos des Noyers
DP 09 2 0055
Local poubelle
Déposé le 01/10/09
Accordé le 12/10/09

Alain JOUANNET

211 chemin de la Vigne
DP 09 2 0056
Extension - abri de jardin
Déposé le 05/10/09
Accordé le 15/10/09

Jean-Jacques HAIRABEDIAN

759 chemin des communaux
DP 09 2 0057
14 panneaux solaires
Déposé le 05/10/09
Accordé le 15/10/09

DÉCÈS

Daniel Jean Yves PHILIPPON
Le 17 octobre 2009

René Joseph FABRY
Le 18 octobre 2009

Robert Paul CARRAS
Le 27 octobre 2009

Pierre Damien BERGER

Les Veillères
DP 09 2 0058
16 panneaux solaires
Déposé le 12/10/09
Accordé le 04/11/09

Patrice GERMAIN

14 les tilleuls Sud
DP 09 2 0059
Rénovation menuiseries
Déposé le 15/10/09
Accordé le 09/11/09

Dominique DUPRÉ

16 les tilleuls Sud
DP 09 2 0060
Rénovation menuiseries
Déposé le 16/10/09
Accordé le 09/11/09

Daniel JACQUIN

265 rue abbé Cuchet
DP 09 2 0061
Abri moto
Déposé le 19/10/09
Complété le 29/12/09
Accordé le 16/01/10

Alexandre BARBIER

236 chemin du Diday
DP 09 2 0062
Clôture
Déposé le 22/10/09
Accordé le 08/12/09

Georgette MAUNIER veuve COUDURIER
Le 29 octobre 2009

Maurice Ernest RUEL
Le 31 octobre 2009

René Emile VIAL
Le 11 novembre 2009

Sylvain LEFAUCONNIER

14 lot. Le Socrate
DP 09 2 0063
Portail
Déposé le 27/10/09
Refusé le 09/11/09

Alain BRUEIL

116 rue du Maupas
DP 09 2 0064
16 panneaux solaires
Déposé le 29/10/09
Accordé le 08/12/09

Cabinet VERMOREL

Avenue Saint Jean
DP 09 2 0065
Division parcellaire
Déposé le 05/11/09
Refusé le 08/12/09

Rodolphe SCOLARI

15 Clos des Noyers
DP 09 2 0066
Piscine sécurisée
Déposé le 09/11/09
Accordé le 08/12/09

Sylvain LEFAUCONNIER

14 lot. Le Socrate
DP 09 2 0067
Rénovation portail
Déposé le 09/12/09
Accordé le 16/12/09

Suzanne Francisca BALBIS épouse MOUNIER
Le 1^{er} décembre 2009

NAISSANCES

Lola COING-BOYAT
Le 23 octobre 2009

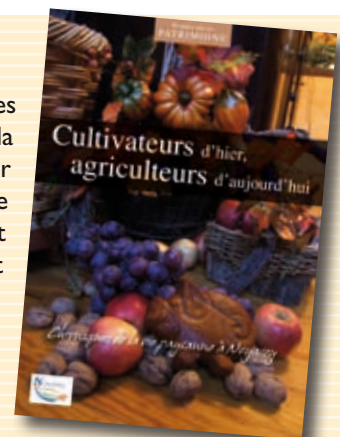
Les agriculteurs à l'honneur !

Un ouvrage leur est consacré, à l'initiative de la commune et de sa commission «patrimoine». Au départ, le journal de Joseph Muguet, agriculteur, tenu de 1926 à 1962, qui relate par le menu toutes les activités agricoles dans un monde encore très rural. Ce journal a été conservé par sa fille Renée, et confié à la commission Patrimoine, qui a fait de cette mine d'informations une synthèse à destination des Nucerétains. La deuxième partie de cette publication est constituée des témoignages de neuf agriculteurs, exerçant ou ayant exercé sur la commune. Recueillis patiemment en 2007 par Paul Demaison, membre de la commission, ces évocations de l'activité agricole font le lien avec le journal de Joseph Muguet jusqu'à nos jours. Ils évoquent les activités disparues,

comme l'élevage des vaches laitières ou la vigne, et la réalité de leur quotidien. Cet ouvrage vient à point, au moment où la commune réfléchit à la place de sa plaine agricole dans le futur Plan local d'urbanisme, afin que ces témoignages d'hier servent pour demain.

Il sera très prochainement disponible en mairie, sur simple demande, dans la limite d'un ouvrage par foyer.

Renseignements et réservation auprès des services de la mairie : 04 76 53 82 01



l'agenda

des manifestations

27 JANVIER

> **Tournoi d'Échecs** départemental scolaire à l'Espace Charles de Gaulle ouvert à tous les jeunes des écoles primaires et des collèges de l'Isère. A Noyarey, les inscriptions sont prises par Mme Perrin, Directrice de l'école primaire. Contact : Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou au 06 83 35 50 40.

31 JANVIER

> **Matinée boudin** à la chaudière place Victor Jat organisée par l'association des donateurs de sang de Noyarey-Veurey qui organise deux collectes lundi 8 mars, à Veurey-Voroize et jeudi 18 mars à Noyarey, de 17 à 20h.

12 FÉVRIER

> **Soirée reportage** sur l'Écosse organisée par le Comité des fêtes. Salle du Grand Veymont à 19h.

17 FÉVRIER

> **La nuit du hip hop.** A 20h au Prisme de Seyssins. Ce spectacle est programmé dans le cadre du 7^e Festival international de danse hip hop qui prévoit l'organisation d'un stage du 16 au 19 février (à Seyssins-inscription avant le 5 février) et d'un concours ouvert à tous (date limite d'envoi des cassettes vidéo fixée au 30 janvier). Contact : 06 61 71 19 10 et Tél/Fax : 04 76 26 45 76.

6 (OU 13) MARS

> **Grand Carnaval** organisé par le Sou des écoles.

10 MARS

> **Réunion publique** sur le PLU, salle du Grand Veymont à 18h30. Présentation du diagnostic et débat.

13 MARS

> **Tournoi de volley** nocturne à l'Espace Charles de Gaulle.

20 MARS

> **Tournoi de poker** organisé par le Noyarey Football Club à l'Espace Charles de Gaulle à 19h. Contact : 06 31 07 06 69 et 06 72 84 25 44 ; courriel : noyareyfootballclub@orange.fr

3 AVRIL

> **Le sou des écoles** fête Pâques.

l'événement

La Fête de la Saint Antoine

*Gens de toutes professions
Devant Dieu courbons nos fronts
Célébrons la Saint Antoine
Grande fête paysanne
Gens de toutes professions
Continuons la tradition...*

Comme l'évoque la chanson «Laboureurs et vigneron» la fête de la Saint-Antoine (17 janvier) est une tradition communale. Mais depuis quand ? C'était au Moyen-Age une fête religieuse, où l'on priait pour la protection du bétail, en particulier des porcs, le cochon étant l'emblème de saint Antoine. Alors que dans d'autres régions, on invoquera saint Blaise ou saint Barnard, en Dauphiné elle est liée à la présence des reliques du saint dans l'abbaye du même nom.

Au début du XX^e siècle encore, cette fête était un jour chômé par les paysans. C'était l'occasion pour eux de se retrouver, à un moment où l'activité agricole baisse et peu après avoir tué le cochon qui était généralement au menu du banquet. Chaque année, le repas était offert par une famille différente, cooptée par la précédente



Janvier 2009, Nicolas Marjanovic passe le relais à Stéphanie Segura.

et détentrice de l'emblème de la fête, le crochon.

Aujourd'hui, la fête a perdu son caractère agricole et le banquet est ouvert à l'ensemble des habitants, les participants payant leur repas. La tradition religieuse est conservée avec une messe précédant le banquet, au cours de laquelle on bénit des crochons (aujourd'hui des brioches) distribués à la sortie. En 2008, le banquet a réuni une centaine de personnes autour de Nicolas Marjanovic et de Geneviève Barroil-Brussin. L'édition 2010 programmée le 24 janvier, a un caractère particulier puisque c'est le maire, Denis Roux, et sa compagne Stéphanie, qui organisent cette journée festive. ■

sortir...

30 janvier : Soirée sixties

Après une année de crise financière, de changement climatique... la Société musicale de Veurey vous annonce la première vraie bonne nouvelle de 2010 : le repas et la soirée dansante de la société se dérouleront le samedi 30 janvier à partir de 20h (ouverture des portes de la salle des fêtes de Veurey à 19h30). A la demande générale, nous vous proposerons les inoxydables Carltons* et leurs tubes des années 60. Et comme on vous promet du bonus, il prendra cette année la forme d'un groupe venu d'en haut, d'Ezy... Désolé pour les amateurs de chant tyrolien mais une première partie avec Ezzy Top, c'est toute l'énergie des années 80, et la voix de Justine, une ancienne élève de piano.

La société musicale de Veurey qui fait bien les choses a prévu un apéritif musical jazzy et un repas concocté comme d'habitude



avec passion par le Valgo.

Inscription : un règlement de 22 € (repas adulte) ou de 10 € (repas enfant) est à adresser à Nicolle Petit, Société musicale Veurey, 6 rue Castiglioni Fibochi à Veurey ; Tél. 09 63 48 69 19 ■

courriel : ste-musicale-veurey@orange.fr

*A voir sur web : <http://rockntwist.retrojeunesse60.com/carltons.htm>